

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze et le vingt- cinq du mois de septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Benoît DHORDAIN**, Maire.

**Étaient présents** : M. DHORDAIN Benoit, Mme CORBIER Blandine, M. BACQUET Cédric, Mme RIBEIRO Maria, M. MAISON François, M. CAVRO Guy, M. LESNES Jean- Nestor, M. LEFEBVRE Jordan, M. DELEPLANQUE Benoît, M. MAZURET Clément.

**Absents excusés** : M. MAURAGE François- Xavier, M. LEMOINE Jean- Paul.

**Absents non excusés** : M. PETIOT Gérald, M. OVCAR Baptiste.

**Secrétaire de séance** : Mme RIBEIRO Maria.

Lecture et prise en compte du compte- rendu du conseil municipal du 23.06.2015

### **1) Renouvellement du contrat EAV Espaces verts**

Le contrat EAV de M. Gumez arrive à expiration le 14 octobre 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte avec 6 voix pour, 4 contre et 2 blancs, la prolongation du contrat EAV de M. Gumez d'un an.

### **2) Prêt ( achat tracteur)**

Concernant le prêt à taux 0 pour l'achat d'un tracteur-tondeuse auprès des Etablissements Patoux d'Escaudoeuvres, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de bénéficier d'un prêt à taux 0 avec le remboursement annuel de la somme de 4387€ pendant 4 ans.

### **3) Transfert du CCAS**

Dans le cadre du projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), un nouvel article rend facultatif les CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants avec la possibilité de dissoudre les CCAS existants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 11 voix pour et 1 contre de maintenir en place le CCAS sous sa forme actuelle.

### **4) Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe**

Afin de régulariser la situation professionnelle et l'avancement de carrière de Madame Pascale Hoffman, il est nécessaire de créer officiellement le poste d'adjoint administratif de 1ère classe avec une évolution d'échelon.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint de 1ère classe.

## **5) Travaux EITF**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir la société EITF afin d'effectuer les travaux suivants :

- rénovation de l'éclairage au Petit Cauroir, modulable en intensité et avec maintenance plus accessible.
- création de 3 points lumineux rue T. Risbourg, Rue Y. Pagniez et Ruelle Beauvois.

## **6) Présentation du DICRIM et mise en œuvre du plan de sauvegarde**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer Messieurs Benoit Dhordain, Maire, F.X Maurage et Jordan Lefebvre pour prendre en charge la rédaction des documents.

## **7) Délégation pour l'établissement du P.O.S**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer Messieurs Benoit Dhordain, Guy Cavro, François Maison et Jean Nestor Lesnes afin de former la commission en charge de la délégation du P.O.S

## **8) Supplément N.A.P**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer un budget de 750€ pour les NAP.

## **9) Convention commune AJR**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la Convention de partenariat entre la commune et l'AJR pour un an au prix de 1141€.

## **Questions diverses**

Pour le logement communal près de l'école, les travaux de toiture s'élèvent à environ 500€.

A l'école, il y a un problème de fuite d'eau au niveau de la toiture de la pièce entre le préau et la garderie où sont entreposés du matériel et les jeux des enfants. Il faudra faire passer une entreprise pour ce problème.

Monsieur le Maire a évoqué la nécessité de réaliser des accès handicapés à l'église, la Mairie, à l'école et à la petite salle des fêtes.

Concernant les jours et les heures d'absences de Monsieur Arnaud Maison, les membres souhaitent qu'il récupère ses heures la semaine du 28 septembre au vendredi 2 octobre (sur ses jours de congés).

Fin de séance 21h 33.

